

## **Amiante : TPF Carling condamné**

by Entreprise & Carrières - mardi, décembre 15, 2009

<http://correspondances.fr/amiante-tpf-carling-condamne/>

Total Petrochemicals France (TPF) vient d'être condamnée pour la 100 fois pour « *faute inexcusable* » par le tribunal des affaires de Sécurité sociale (Tass) de Metz dans un dossier « *amiante* ». Le Tass a reconnu que TPF avait « *contraint à une exposition prolongée à l'amiante* » un salarié de sa plate-forme pétrochimique de Carling Saint-Avold (Moselle).